CONSEIL CANADIEN DE REPRÉSENTATION DES COMMUNAUTÉS CONGOLAISES
CANADIAN COUNCIL FOR THE REPRESENTATION OF CONGOLESE COMMUNITIES

CLAIHR
Canadian Lawyers For International Human Rights

MÉMOIRE JURIDIQUE / CANADA - RDC

Sanctions canadiennes.

MANZI WILLY NGARAMBE / M23/FRN

Une analyse du cadre canadien des sanctions et des mécanismes de responsabilité dans le contexte de l'est de la République démocratique du Congo.

Canadian Sanctions regarding Manzi Willy Ngarambe/M23
Mémoire intégral · 40 pages · Anglais

TROIS DEMANDES CLÉS

01 **Ouvrir une enquête formelle de la GRC**

Enquêter sur la facilitation présumée des opérations du M23/FRN par Ngarambe et examiner une éventuelle responsabilité pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

02 **Prendre des sanctions individuelles**

Sanctionner personnellement Ngarambe, geler ses avoirs canadiens et interdire à toute personne au Canada, ainsi qu'aux Canadiens à l'étranger, d'effectuer des opérations avec lui.

03 **Retracer les soutiens financiers et logistiques**

Déterminer, par un traçage ciblé, si des fonds, des entités ou des intermédiaires canadiens soutiennent Ngarambe ou les opérations du M23/FRN.

POUR APPROFONDIR

Le mémoire recommande également une clarification publique des effets, en droit canadien, de la désignation du M23 par l'ONU (p. 38).

Recommandations : mémoire, p. 37-38.

PUBLICATION / REPÈRES & SOURCES

Les repères du dossier.

Une démarche collaborative

La démarche associe recherche juridique, plaidoyer en droits humains et perspective canadienne, communautaire et diasporique.

REPÈRES ACTUALISÉS

M23/FRN

La liste des sanctions de l'ONU concernant la RDC mentionne le FRN comme autre appellation de l'Alliance Fleuve Congo (AFC), à l'entrée CDe.010, modifiée le 11 novembre 2026.

Freddy Rukema Kaniki

La gouvernance publiée par le FRN le présente comme secrétaire général et coordonnateur du Comité exécutif au sein du mouvement présidé par Joseph Kabila. L'Agence Fides mentionne également Freddy Kaniki comme secrétaire général le 13 octobre 2026.

SOURCES DE RÉFÉRENCE

ONU - Liste des sanctions, CDe.010

FRN - Gouvernance

Agence Fides - 13 octobre 2026

DOCUMENTS & RÉFÉRENCE

Le site réunit le mémoire anglais intégral, les fiches médias bilingues et les repères de lecture. Le résumé exécutif français sera proposé après relecture coordonnée.

Canadian Sanctions regarding Manzi Willy Ngarambe/M23. Mémoire juridique, 18 novembre 2026, 40 p. Présenté au nom du Conseil Canadien de Représentation des Communautés Congolaises (CCRCC), de Congo Accountability Network et de Canadian Lawyers for International Human Rights (CLAIHR).

https://publications.communautecongolaise.com/sanctions-canadiennes/

RELATIONS MÉDIAS

medias@communautecongolaise.com

Raymond Kashiba | Président-directeur général